Suisse : Polémique autour de l’emploi du terme “nègres” au Parlement

30/10/2017 à 10h22

Le conseiller national Erich Hess (UDC/BE) ne sera pas sanctionné pour avoir parlé de “nègres” au Parlement de la Ville de Berne en juin. Le Ministère public de Berne-Mittelland a rejeté une plainte des Jeunes Verts suisses.

“On y voit principalement des nègres en train de dealer”, avait lancé Erich Hess devant le législatif, en s’exprimant au nom du groupe UDC au sujet de la Schützenmatte, une place proche du centre alternatif de la Reitschule.

Saisi alors d’une plainte des Jeunes Verts, le Ministère public a rendu fin septembre une ordonnance de non-entrée en matière, a indiqué dimanche son porte-parole Christof Scheurer.

La norme pénale antiraciste en question

“Dans une démocratie, il doit être possible de critiquer le comportement de certains groupes de population”, écrit le Ministère public. “Pour qu’il y ait atteinte à la dignité ou discrimination au sens de la norme antiracisme, il ne suffit pas d’exprimer un jugement peu flatteur”.

Interrogé dimanche, le co-président des Jeunes Verts Luzian Franzini a indiqué qu’une décision devait encore être prise sur un éventuel recours. Il semble clair selon lui qu’une révision de la norme pénale antiracisme s’impose.

(…)

RTS.ch

Merci à **SpartaFC**